

Rapport du jury de la Sélection internationale de l'ENS. Épreuves de spécialité en histoire

1. Épreuve écrite

Puisque les candidats de la sélection internationale s'appêtent à entrer dans une démarche de recherche dans le cadre d'un Master, le jury choisit chaque année une citation permettant de réfléchir à la pratique de la discipline historique. Les problèmes les plus couramment posés concernent les méthodes et les objectifs des historiens et leurs transformations au fil du temps, les difficultés que peuvent rencontrer les chercheurs, les formes de renouvellements ou les débats que connaît la discipline historique... En choisissant des questions très générales, il s'agit de permettre à des candidats venant de cultures académiques très différentes d'utiliser leur propre culture générale historique pour discuter du sujet. La démonstration doit se faire à l'intérieur d'un plan clairement identifiable, mais sans que celui-ci réponde forcément aux habitudes académiques « françaises » (construction en trois parties...).

Le but du devoir est de mesurer la capacité argumentative et logique des candidats, leur aptitude à faire preuve d'originalité dans leur réflexion, et également leur niveau de culture générale historique. Deux écueils ont été ainsi largement observés cette année. Le premier consiste à avoir préparé le concours en considérant que puisque le sujet portera sur des considérations générales sur l'histoire, il sera possible d'y répondre avec des considérations générales sur l'histoire, sans tenir compte de l'intitulé précis du sujet. Trop de copies choisissent ainsi de plaquer des récits historiographiques directement issus de manuels faisant se succéder des « âges » de l'histoire : école méthodique, école des Annales, etc., sans développer la moindre réflexion personnelle, et en oubliant très vite le sujet précis qui a été donné. De telles copies sont dépourvues de valeur aux yeux du jury. Le second écueil consiste à n'utiliser comme exemples en appui de sa démonstration que le contenu du projet de recherche qui a été construit pour la candidature. Le jury a déjà lu ce projet, et il souhaiterait justement profiter de l'épreuve écrite pour avoir un aperçu des lectures des candidats et de leur capacité à les réutiliser à bon escient. Ces lectures n'ont pas besoin de relever de l'historiographie française, bien au contraire. Elles peuvent aussi relever des sciences sociales entendues au sens large, et pas seulement de l'histoire. Le tout est de montrer qu'elles existent et qu'elles sont devenues des outils pour le développement d'une pensée originale.

Les candidats peuvent s'exprimer en anglais ou en français, mais ils doivent le faire en soignant leur niveau d'expression, car même si l'épreuve n'est pas une épreuve de langue, il convient que les difficultés d'expression ne rendent pas la démonstration incompréhensible. En revanche, de petites fautes sont tout à fait acceptables, tant qu'elles ne viennent pas brouiller le sens du discours.

Les candidats doivent donc prendre confiance en eux et ne pas hésiter à développer un travail vraiment personnel en se saisissant du sujet. La seule limite à cette expression personnelle, est celle qui prévaut dans toute activité scientifique. Les jugements de valeur ou les opinions politiques personnelles sont à bannir et à remplacer par une critique scientifique des travaux mobilisés et des contextes politiques et sociaux dans lesquels ils s'inscrivent ou se sont inscrits.

2. Épreuve orale

L'épreuve orale fait souvent apparaître les mêmes défauts que l'épreuve écrite. Elle s'appuie en histoire sur un texte, qui est un document historique, choisi en fonction des centres d'intérêt de chaque candidat, tout en se démarquant du projet qu'il ou elle a présenté. Les candidats doivent le commenter en une quinzaine ou une vingtaine de minutes, avant de répondre à des questions de la part du jury.

Le travail de commentaire du texte est pris très au sérieux par le jury. Ainsi, un(e) candidat(e) qui fait un exposé à partir de ce qu'il/elle a compris du titre du texte, sans avoir lu le texte, sans l'avoir devant lui/elle, et sans y faire aucune référence ne peut pas réussir cet oral. Cette épreuve doit convaincre les candidats qu'il est inutile de faire rédiger leur projet de recherche par un tiers francophone car il faudra, au moment de l'oral, être au minimum capable de comprendre un texte écrit en français, même si la présentation est faite en anglais, ce qui est en revanche parfaitement autorisé, et même recommandé, pour ceux qui débutent en français.

Il faut s'efforcer de rendre compte des principaux enjeux du texte, l'expliquer et le commenter dans le temps imparti, et s'attendre à être éventuellement interrogé sur des points de détail dans le cadre de la discussion avec le jury. Il est ainsi inutile de se perdre dans les détails au cours de la présentation. Une pensée clairement construite, faisant ressortir les enjeux principaux du texte à l'intérieur d'un plan est plus valorisée que des développements érudits faisant perdre de vue l'essentiel. Les questions de détail ne seront utilisées que pour encourager les bons candidats à aller plus loin. Il vaut mieux répondre simplement et clairement à chacune des questions posées par le jury, que se lancer dans de trop longues réponses, souvent confuses.

Le commentaire du texte doit, comme à l'écrit, s'appuyer sur une culture générale historique ou de sciences sociales, et pas seulement sur le projet de recherche des candidats. En particulier, le candidat doit toujours replacer le texte dans son contexte historique spécifique, et le rapporter à ses enjeux propres, sans toujours chercher à tout ramener à son propre domaine de recherches. Parler de ses recherches peut être pertinent dans certains cas, mais pas lorsque le jury cherche à l'évidence à ouvrir la discussion.

Il faut en effet profiter de cet oral pour faire la preuve de sa curiosité intellectuelle. Tout l'intérêt de la participation à la Sélection internationale tient à la possibilité pour les candidats de s'ouvrir sur le monde, de découvrir d'autres types d'enseignements, d'autres manières de faire de la recherche que ceux qu'ils connaissent déjà. Il s'agit donc de montrer au jury qu'ils sont prêts à faire preuve d'ouverture d'esprit, plutôt que d'essayer de montrer leur haut niveau de technicité dans un étroit domaine de compétence.

Enfin, il ne faut pas oublier que l'oral de la sélection internationale reste un oral de concours et qu'il faut, dans la mesure du possible, s'efforcer d'en respecter les codes. En revanche, les maladresses d'expression ne font jamais l'objet d'une sanction, et le jury est là pour aider les candidats en cas de recherche d'un mot ou d'une tournure. Il ne faut donc pas chercher la perfection dans l'expression orale mais, comme à l'écrit, l'élaboration de réponses issues d'une réflexion personnelle sera toujours valorisée.

Bon courage à tous !

Pour la commission d'histoire du jury de la Sélection internationale :
Maud Chirio et Valérie Theis